Soixantième année. - N ° 189 A Vendredi 2 octobre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3709

62 – PAS-DE-CALAIS

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BOULOGNE-SUR-MER

Extrait de jugement

Date : 30 juillet 2026.
Autre jugement et ordonnance.
RCS non inscrit.
SDC DU PARC DE LA LIANE.
Forme : syndicat de copropriété.
Activité : non précisée.
Adresse : rue Jules-Verne et Ferdinand-Buisson, 62200 Boulogne-sur-Mer.
Complément de jugement : SDC DU PARC DE LA LIANE - Ordonnance de prorogation de la mission de l'administrateur provisoire rendue le 30 juillet 2026 par le président du tribunal judiciaire de Boulogne-sur-Mer, prorogeant pour une durée de douze mois soit jusqu'au 30 juin 2027, la mission de la SELARL FHBX, prise en la personne de Maître Benjamin TAMBOISE, 117, Grande Rue à Boulogne-sur-Mer (62200), en qualité d'administrateur provisoire du syndicat des copropriétaires dénommé PARC DE LA LIANE (enregistré sous le n ° AB1742352) sis rue Jules-Verne et rue Ferdinand-Buisson à Boulogne-sur-Mer (62200) au visa des articles 29-1 et suivants de la loi du 10 juillet 1965. N° RG : 21/00147